



INFORMATIONS SUR LE STAGE 3A ET MODALITES DE SOUTENANCE

Dans votre intérêt, il est **indispensable** que vous fassiez parvenir à la scolarité de l'EOST l'adresse exacte à laquelle vous pouvez être contacté dès que votre stage a débuté.

Vous effectuez votre stage sous la responsabilité de l'établissement d'accueil. Néanmoins il vous faut tenir régulièrement au courant de l'avancement de vos travaux l'enseignant chercheur de l'Ecole qui a été chargé de "superviser" votre stage : vous devez lui faire parvenir tous les 2 mois une page résumant l'état d'avancement de votre travail. Le rôle du superviseur est

- * de s'assurer du bon déroulement du stage,
- * d'exiger que le rapport de stage convienne, par son contenu et par sa forme, pour un mémoire d'ingénieur,
- * d'autoriser la soutenance orale.

Si votre stage va au-delà du 30 septembre :

- votre convention de stage sera validée jusqu'au 30 septembre
- vous devrez vous réinscrire pour garder la qualité d'élève-ingénieur pendant la durée du stage et de bénéficier des avantages correspondants (pour tout ce qui concerne la "couverture sociale", notamment).
- faire la demande de la convention de stage pour la 2^e partie (du 1^{er} octobre à la fin du stage).

**Ecole
D'Ingénieurs**

Si pour des raisons exceptionnelles acceptées par l'Ecole vous ne pouvez pas soutenir votre diplôme avant le 31 décembre, vous devrez vous réinscrire en 3^{ème} année de l'Ecole auprès du service de la scolarité de l'EOST.

Tout élève qui ne soutient pas son diplôme dans un **délai de 2 mois** après la fin du stage est considéré comme démissionnaire de l'Ecole. Ce délai a été fixé en partant du principe que le rapport doit être rédigé pendant le stage et non après.

Votre rapport doit d'abord être validé par votre maître de stage. Vous devrez lui remettre une première version du rapport au plus tard le dernier jour de votre stage. Lorsque votre rapport sera validé par votre maître de stage, vous devrez ensuite soumettre votre manuscrit à votre superviseur par mail au format pdf.

A la lecture de cette première version du rapport, votre superviseur **autoriser** ou **non votre soutenance**. Le superviseur peut demander que des corrections soient faites pour que le rapport convienne par son contenu et par sa forme pour un mémoire d'ingénieur.

Une fois l'accord de votre superviseur obtenu, vous devrez convenir avec lui d'une date qu'il soumettra au Directeur des Etudes. Votre jury comporte trois membres, votre maître de stage (ou son représentant), votre superviseur et le président désigné par le Directeur des études pour la soutenance. Les soutenances durent 45 minutes (30 minutes de présentation, 15 minutes de questions).

La version finale du mémoire doit être envoyée au format pdf au moins 2 semaines avant la date prévue de la soutenance, à la scolarité. Une version papier pour la bibliothèque de l'EOST devra également être envoyée à la scolarité.

Toute absence de rapport final dans ce délai entraînera le report de la soutenance à une date ultérieure.

Votre mémoire devra suivre les recommandations en Annexe.

Annexe

Guide de rédaction du rapport de stage de 3A

Nous avons constaté une forte hétérogénéité quant à la rédaction des rapports de stages de 3A. Nous vous demandons donc de suivre les indications ci-dessous.

1. Page couverture

Elle doit contenir les infos suivantes :

- logo de l'EOST et éventuellement celui de l'entreprise en haut de la page
- titre
- Rapport de stage pour l'obtention du diplôme d'*Ingénieur de l'Ecole et Observatoire des Sciences de la Terre de l'Université de Strasbourg*
- votre nom et la date de soutenance
- établissement d'accueil
- maître de stage
- superviseur EOST
- président du jury [il arrive qu'on ne connaisse le président que quelques jours avant la soutenance, laissez alors un blanc]

N.B.1. Si la page couverture de votre rapport est la page standard pour l'entreprise, alors ajoutez une page couverture EOST aux exemplaires que vous enverrez à l'école.

N.B.2. Le logo EOST est disponible sur <https://eost.unistra.fr/ecole-dingenieurs/plaquette-de-presentation/>

2. Contenu

Le contenu du rapport doit être significatif. Il doit être technique et globalement comporter une introduction, des développements méthodologiques, des résultats, une conclusion et une bibliographie adaptée. **Un minimum de 50 pages est nécessaire.**

A la partie technique peuvent être ajoutées ;

- Une présentation de l'entreprise et du service dans lequel vous avez effectué votre stage, avec un organigramme indiquant où vous êtes dans l'entreprise. Si c'est un laboratoire public (CNRS, CNES) ou parapublic (BRGM, CEA), idem. Votre maître de stage pourra sûrement vous aider sur ce sujet.
- Une annexe financière du projet. Ce que vous avez fait au cours du stage a un coût (personnel, matériel, missions, etc). Chiffrez ces différents paramètres tels qu'ils s'appliquent à votre stage. Faire son stage dans le public ou le para-public ne vous exempte pas de faire cette annexe. Votre maître de stage pourra ici aussi vous aider, mais ATTENTION: il n'est pas question ici de forcer l'entreprise à révéler des secrets commerciaux!

3. Langue

Français ou anglais sont acceptés. Dans tous les cas, un résumé (abstract) en français ET en anglais sont indispensables.